

 Mission Maternelle 68	<b>LES ENFANTS NON FRANCOPHONES A L'ECOLE MATERNELLE</b> <b>LEURS BESOINS PARTICULIERS ET LEUR PRISE EN COMPTE</b>	
	<i>ANIMATION PÉDAGOGIQUE</i> <i>DÉPARTEMENTALE</i> <i>« ENSEIGNER EN MATERNELLE »</i>	<b>2 OCTOBRE 2013</b>

Le statut de la langue maternelle compte énormément dans l'apprentissage. Quand la langue seconde est vécue comme un langage d'oppression et quand la langue maternelle est dévalorisée, le conflit entre les deux langues peut rendre l'apprentissage beaucoup plus difficile, les motivations plus complexes.

Les acquisitions et les progrès réalisés par les enfants dans leur langue maternelle facilitent l'apprentissage de la langue de scolarisation. Il est important d'informer les familles de la nécessité de la communication dans la langue de la maison, et de l'enjeu du développement par les parents des acquis des enfants dans leur langue première.

Les enfants non francophones ne doivent pas être regardés comme des élèves en difficulté : ils ont des capacités et des acquis équivalents à ceux de leurs camarades. Il leur reste à apprendre la langue de l'école pour les faire reconnaître.

Il est utile de distinguer :

- *les enfants nés en France dont la langue maternelle n'est pas le français* : ils partagent avec leurs camarades francophones la non connaissance du monde scolaire ; des compétences langagières développées à travers des pratiques propres à leur âge et une capacité à comprendre les situations vécues. Mais la compréhension de la langue des adultes leur est moins aisée, d'autant qu'elle n'est pas perçue pour eux comme la langue des échanges.

- *les enfants qui arrivent en France en cours de scolarisation* : ce qui fait obstacle ne relève pas seulement du champ linguistique. Si les conditions d'arrivée procèdent d'un projet confus, la scolarisation des jeunes enfants peut être moins immédiatement investie. Les repères culturels liés au monde scolaire peuvent varier sensiblement par rapport au pays d'origine. Les multiples sollicitations langagières des élèves, intégrées à la pratique pédagogique en France, peuvent différer des dispositifs scolaires auxquels les élèves ont été jusqu'alors habitués. Les jeux, jouets et objets culturels de l'école peuvent constituer en soi des nouveautés à apprivoiser.

### **Recommandations**

#### **- Accueillir l'enfant avec ses codes pour aider à son intégration**

- Privilégier une immersion totale en petite section (à temps plein) ; veiller en particulier à proposer à l'enfant des situations d'échanges riches et régulières

- Pour une arrivée en cours de scolarisation, prendre appui sur des pairs exerçant un rôle de tuteur : enrôlement dans les activités de la classe, par des stratégies d'imitation et en appui sur la communication non verbale.

- Veiller à mettre des mots sur tout, à employer un « parler professionnel », un langage construit. L'entrée en activité doit être facilitée par le contexte et le matériel autant que par les consignes verbales.

- Accepter les moments d'inactivité, les temps de pause de l'enfant.

- Valoriser la culture d'origine (musiques, histoires)

- Ne pas anticiper l'usage des supports écrits, ancrer prioritairement les apprentissages dans le vécu, le jeu, les manipulations, les échanges en situation

- Rendre explicites auprès de l'enfant et de la famille : les objectifs de l'école, les habitudes et les règles scolaires (régularité, soin, interdits, possibilités...)

#### **- Donner la priorité à l'oral et à la compréhension**

- Veiller particulièrement à la compréhension ; utiliser en particulier les moyens non verbaux (gestes, images, etc.), insister sur la prononciation ; vérifier avec une attention plus soutenue l'intégration du lexique

- Etre attentif aux signes qui manifestent que l'enfant a repéré les signaux sociaux indiquant un changement d'activité ou d'espace de la classe/de l'école

- Etre attentif aux signes qui manifestent que l'enfant comprend, du fait de l'intonation, de la posture du maître ou d'autres signes, les situations de consignes ou d'ordres, les questions, les explications.

- Repérer chez l'enfant l'expression, même non verbale, d'un besoin ou d'une émotion. L'enseignant prend alors lui-même en charge la mise en mots de ces besoins et de ces émotions. Il ne contraint pas l'élève à répéter devant les autres.

- Pour les situations de rencontre avec l'écrit : les moments de lecture sont préparés, les textes sont lus et relus, la mise en mémoire étant plus délicate et plus lente.

#### **- Veiller à la dimension sonore du langage**

- Prendre attache auprès des personnels du centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage (Casnav), pour obtenir des informations sur les comparaisons entre le français et les langues d'origine (phonologie, prosodie, rythme, accentuation)

- Ne pas trop focaliser sur la « bonne prononciation », car la perception auditive et les capacités articulatoires de l'enfant doivent s'adapter ; il importe davantage que l'enfant acquière vite des conduites discursives diversifiées.

- Renvoyer en revanche, en écho, de bonnes formulations en articulant même exagérément certains mots.

- Veiller à la participation active de l'enfant aux activités de la classe touchant aux dimensions sonores de la langue.

- Engager les parents à dire des comptines et à raconter à l'enfant des histoires dans sa langue maternelle. Toute solution pouvant permettre d'engager les enfants dans des activités favorables à l'acquisition de la conscience phonologique dans sa langue première est bienvenue.

#### **- Réserver de courts moments à ces enfants**

- Mettre en place de petits moments de langage avec ces enfants, par exemple lors des temps sociaux (accueil, habillage, déshabillage, collation, récréation) qui favorisent les échanges en situation. Accorder cinq minutes par jour à un échange particulier en relation duelle

- Deux fois par semaine, un atelier particulier d'un quart d'heure permet de revenir, avec un tout petit groupe, sur des apprentissages langagiers spécifiques (échanges sur un livre ; relecture puis échange ; jeux sur les syllabes ou les sons ; dictée à l'adulte) ou de préparer une activité (compréhension d'une histoire).

#### **- Faire une place aux diverses langues maternelles dans la classe**

- A l'oral, laisser les enfants (dont le français n'est pas la langue première) s'exprimer dans leur langue et communiquer entre eux s'ils sont plusieurs. Les inviter à enseigner à leurs camarades des salutations, des formules de politesse ou des mots usuels, à dire des comptines ou à chanter des chansons. En section de grands, inciter à mettre en mots des comparaisons entre la langue première et le français.

- A l'écrit, faire une place aux contes et à la littérature des pays d'origine, choisir des documentaires qui en parlent, introduire des ouvrages bilingues quand ils existent, valoriser les supports divers (cartes, journaux, emballages, etc.)

- Dans les activités artistiques, ou décoratives à dominante graphique, dans les jeux : intégrer des éléments intéressants pour tous, venus des cultures premières de tous les élèves.

#### **Ressources :**

- Le conseiller pédagogique de circonscription

- Anne Ludwig, coordinatrice SCOLENA : [ce.0681815D@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0681815D@ac-strasbourg.fr)

- Le site du [Centre Académique pour la Scolarisation des élèves allophones Nouvellement Arrivés et des élèves issus de familles itinérantes et de Voyageurs](#) (CASNAV)

- Stéphanie Paul, formatrice et coordinatrice 1<sup>er</sup> degré du CASNAV

Casnav – DSDEN- 65 avenue de la Forêt Noire, 67083 Strasbourg Cedex ; [ce.casnav@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.casnav@ac-strasbourg.fr)

Le présent document reprend et condense le propos développé dans :

- M.E.N., [Le langage à l'école maternelle, document d'accompagnement des programmes](#), Scéren-CNDP, coll. Ressources pour faire la classe, 2011, 214 p.

David Tournier, CPAIEN Illfurth  
Mission départementale maternelle 68